dodis.ch/45252

hille. affairs : Many.

854

LEAGUE OF NATIONS

SOCIÉTÉ DES NATIONS d'ais ma réport

de ce por.

GENEVE, le 4 Décembre 1926.

us.

Monsieur le Conseiller Fédéral,

La lettre que je vous adressai hier matin, vous aura mis au courant de l'usage que j'avais fait de votre réponse en date du ler décembre. J'estimai en effet que le meilleur moyen d'informer Sir Eric Drummond de votre point de vue était de lui communiquer les lignes que j'avais reçues de vous. Je les accompagnai toutefois d'un bref commentaire afin de lui fournir l'occasion de se prononcer sur les points qui me paraissaient les plus délicats et les plus importants. Je ne puis mieux faire maintenant que de vous communiquer ces deux écrits sur lesquels Sir Eric a inscrit des notes marginales assez suggestives. Elles sont rédigées en anglais, mais il vous sera aisé de vous les faire traduire, et vous vous rendrez mieux compte, ayant les originaux sous les yeux, de ce que j'appellerais les "réactions" du Secrétaire Général. J'avoue qu'elles me causent une certaine perplexité, son intention étant évidemment d'insister sur l'aspect de la question qui, à son avis, lui donnerait un certain caractère d'urgence.

Je ne crois pas cependant qu'il convienne d'en conclure que les membres du Conseil se montreront pressés de s'adresser au Gouvernement Fédéral.

Dans le cas d'une délibération du Conseil sur la

Monsieur M O T T A,
Conseiller Fédéral,
Chef du Département Politique
Palais Fédéral,
BERNE.



1

question dont il s'agit, il faudrait essayer surtout de prévenir des indiscrétions, les propos des membres du Conseil ayant moins d'importance en eux-mêmes, du point de vue qui nous intéresse, que l'usage qui pourrait en être fait dans la suite pour compliquer la situation. Si toutefois les membres du Conseil songeaient réellement à vous pressentir, préféreriez-vous que ce soit par l'entremise du Secrétaire Général ou par celle de certaines légations? En vous posant cette question, mon but est surtout de me trouver à même de donner un avis si, d'aventure, j'étais consulté.

Le représentant du Japon a fait hier matin, à la séance privée du Comité du Conseil, une allusion assez précise à la position particulière de son gouvernement dans le sens que je vous ai indiqué l'autre jour. Comme j'assistais à la séance, j'ai pu m'enquérir de la teneur du communiqué qui, comme vous le constaterez, est assez vague. D'ailleurs le représentant japonais s'était borné à souligner la difficulté sans insister sur sa nature ou sur ses conséquences.

En tout état de cause, il vous sera plus aisé maintenant de vous faire une idée de la situation telle qu'elle se présente ici.

De son côté, le Secrétaire Général est suffisamment informé de votre manière de voir pour être à même d'orienter, s'il y a lieu, les membres du Conseil.

En ce qui me concerne, je ne puis que me borner à vous tenir au courant. Toutefois, si vous le jugez opportun, je pourrais essayer de faire une allusion à la question en parlant à certains membres du Conseil, ceux avec qui j'ai de bonnes relations personnelles, comme Lord Cecil, Benes, Sokal, Scialoja, mais je ne me

hasarderais à les pressentir de la sorte que si vous me faisiez connaître le sens dans lequel il conviendrait que je m'exprime. Il me faudrait, en effet, être assuré d'interpréter exactement votre pensée.

V euillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, les assurances renouvelées de mes sentiments respectueux et dévoués. Montagnes

P.S.- Je vous serais fort obligé de vouloir bien me renvoyer, après en avoir pris connaissance, les deux documents ci-joints qui ont, comme vous le constaterez, un caractère strictement confidentiel.

Thomas mis.

leter Eric Demmen.

le 1 à 5 à une notrie de M. de Montenack. (de 1. XII. 26.5 le 6 à 7 à la le Me de mai à M. de Montenack. (de 1. XII. 26.5

1) Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup de chances pour que Amsterdam soit choisi.

- 2) C'est là le point essentiel. Si la Russie ne vient pas à la IIIe réunion de la Commission préparatoire, je ne crois pas qu'elle viendra à la Conférence. L'affaire est donc réellement urgente.
- Je crois qu'il en est ainsi, mais je crois tout de même qu'il est probable que la question sera soulevée.
- 4) Malheureusement, le temps presse pour les raisons que j'ai données plus haut; nous ne pouvons ajourner indéfiniment.
- 5) Toute la question est maintenant devant le Conseil. Personnellement, je crois toujours qu'elle sera probablement soulevée à une réunion privée et secrète. Voir aussi mes notes marginales.
- 6) Je ne crois pas qu'il en soit ainsi et je crois que les Etats-Unis, vu l'attitude du Japon, appuieraient la participation de la Russie à la Commission préparatoire.
- 7) Mais il y a les travaux préparatoires et si la Russie n'est pas invitée à y prendre part, elle ne viendra probablement pas à la Conférence.